

DELIBERATION

**Comité syndical du Syndicat Mixte d'Etudes et de Traitement
des déchets ménagers et assimilés de la Meuse**

nombre de membres : 13

quorum : 7

titulaires présents : 9

pouvoir : 0

ayant pris part à la

délibération : 9

date de la convocation :

13 mars 2026

SEANCE DU 26 MARS 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt-six mars à dix-huit heures, le comité syndical du Syndicat Mixte d'Études et de Traitement des déchets ménagers et assimilés de la Meuse, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle de réunion du site de Baleycourt, sous la présidence de Dominique MOUSSA.

2026/03 N°4

Objet de la Délibération :
Vote du budget primitif (BP)
2026 Budget principal

Présents : Mme COYARD Nathalie, M. MOUSSA Dominique, M. OBARA Sylvain, M. LE FRANCOIS Bertrand, M. COLIN Jean-Paul, M. PICHAVANT Pascal, M. GILSON Bernard, M. GOEURIOT Bernard, CORVISIER Jean-Pierre

Excusé : M. DEHAND Philippe

Vu le code général des collectivités territoriales,

Considérant le débat d'orientation budgétaire du 10 février 2026,

Vu le rapport de présentation soumis à son appréciation,

Vu la présentation des budgets primitifs 2026,

Entendu l'exposé du Président,

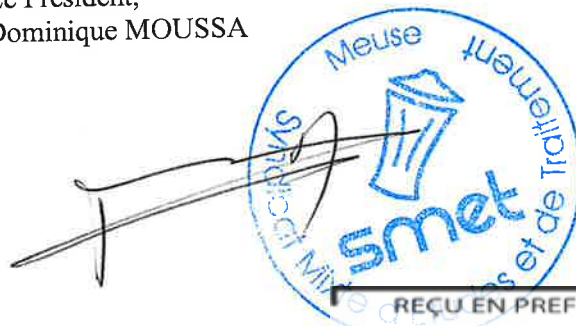
Le Comité Syndical, après en avoir délibéré :

ADOPTE, par un vote à l'unanimité, le budget primitif 2026 du budget principal (M57)

PRECISE que les budgets ont été votés par chapitre

CHARGE son Président de la mise en œuvre de cette décision et l'**AUTORISE** à signer toutes les pièces qui s'y rattachent

POUR COPIE CONFORME,
Le Président,
Dominique MOUSSA



REÇU EN PREFECTURE

le 13/04/2026